



**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**COMPTE-RENDU SOMMAIRE**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SÉANCE 18/03/2024 A 20 HEURES 30**

Nombre de conseillers

en exercice: 33

Présents : 26

Pouvoirs : 06

Votants : 32

**Présents :** Daniel JULLIEN, Daniel MALOSSE, Béatrice DUMORTIER, Gérard DUPLAT, Henri COQUARD, Geneviève HECTOR, Philippe LARGE, Danielle CHARVOLIN, Olivier DEROZARD, Yolande CHAREYRE, Christian NEUVILLE, Jean-Pierre NEMOZ, Gerbert RAMBAUD, Safi BOUKACEM, Sylvie RAZY, Isabelle VIDAL, Sandrine ARNAUD, Stéphane GILLET, Rémi GILLET, Véronique DUMAS, Roland BADOIL, Sylvère MATHIEU, Ghislaine FROMM, Yohann DUMAS, Sylvain BARCET, Brigitte REGIS- MOREAU.

**Absent(s) ayant remis un pouvoir :**

M Joao DA ROCHA donne pouvoir à M Jean-Pierre NEMOZ

Mme Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES donne pouvoir à M Daniel JULLIEN

Mme Aline DURAND donne pouvoir à M Stéphane GILLET

M Edouard WILLEMIN donne pouvoir à M Rémi GILLET

Mme Fatima FERNI donne pouvoir à M Christian NEUVILLE

Mme Chantal ROCHE donne pouvoir à M Henri COQUARD

**Absents :**

Mme Chantal BERTHILLON

**Secrétaire :** Mme Béatrice DUMORTIER

**Délibérations :**

1. **FINANCES – Bilan de la politique de formation des élus**

Le Conseil municipal, **par 32 voix pour (unanimité des suffrages exprimés)**

**Prend acte** du bilan annuel 2023 de formations des élus de la commune.

Bilan de la formation des élus 2023	
Budget 2023	Actions de formation financées par la commune
3 000 €	Néant

**Dit que** le bilan sera annexé au compte administratif 2023

2. **FINANCES-Bilan des opérations foncières réalisées sur l'exercice budgétaire 2023**

Le Conseil municipal, **par 32 voix pour (unanimité des suffrages exprimés)**

**Approuve** le bilan annuel des opérations foncières de l'exercice budgétaire 2023 ;

**Dit que** le bilan sera annexé au compte administratif 2023

**Tableau récapitulatif des acquisitions 2023**

Adresse	Acte notarié	Montant de l'acquisition	Frais	Total	Mode d'acquisition	Observations
Chemin du Michon	13/05/2022	1,00 €	198,75 €	199,75 €	Amiable	Abords chemin du Michon
Chemin du Michon	23/11/2022	1,00 €	203,00 €	204,00 €	Amiable	Abords chemin du Michon
Chemin de Charpieux	18/01/2023	41 100,00 €	-	41 100,00 €	Amiable	Aménagement de la voie verte
Chemin de Charpieux	18/01/2023	13 415,00 €	1 158, 45 €	14 573,45 €	Amiable	Aménagement de la voie verte
La Maletière	19/01/2023	1,00 €	-	1,00 €	Amiable	Acquisition parcelle AB 429, portion voirie Les Hauts du Bourg

**Tableau récapitulatif des cessions 2023**

Adresse	Acte notarié	Montant de la cession	Frais	Total	Mode d'acquisition	Observations
-	-	-	-	-	-	-

3. **Budget principal de la commune- Approbation du compte de gestion de l'exercice 2023 dressé par le receveur municipal du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023**

Le Conseil municipal, **par 32 voix pour (unanimité des suffrages exprimés)**

**Adopte** le compte de gestion du budget principal de la commune pour l'exercice 2023 ;

**Déclare** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 par le receveur municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appel ni observation ni réserve de sa part.

4. **Budget annexe « Politique Locale de l'Habitat »- Approbation du compte de gestion de l'exercice 2023 dressé par le receveur municipal du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023**

Le Conseil municipal, **par 32 voix pour (unanimité des suffrages exprimés)**

**Adopte** le compte de gestion du budget annexe « Politique Locale de l'Habitat » pour l'exercice 2023 ;

**Déclare** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 par le receveur municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appel ni observation ni réserve de sa part.

5. Budget principal de la commune nouvelle de Vaugneray- Approbation du compte administratif de l'exercice 2023

Le Conseil municipal, **par 30 voix pour (unanimité des suffrages exprimés)**

**Le maire sort de la salle et ne prend pas part au vote et le pouvoir de Mme LANSON n'est pas pris en compte**

**Adopte** le compte administratif du budget principal de la commune nouvelle de Vaugneray pour l'exercice 2023.

6. Budget annexe « Politique Locale de l'Habitat »- Approbation du compte administratif de l'exercice 2023

Le Conseil municipal, **par 30 voix pour (unanimité des suffrages exprimés)**

**Le maire sort de la salle et ne prend pas part au vote et le pouvoir de Mme LANSON n'est pas pris en compte**

**Adopte** le compte administratif du budget annexe « Politique Locale de l'Habitat » de la commune nouvelle de Vaugneray pour l'exercice 2023.

7. Budget principal de la commune nouvelle de Vaugneray-Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023

Le Conseil municipal, **par 32 voix pour (unanimité des suffrages exprimés)**

**Décide** de procéder à l'affectation du résultat du budget principal de la commune comme précédemment exposée.

8. Budget annexe « Politique Locale de l'Habitat » de la commune nouvelle de Vaugneray-Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023

Le Conseil municipal, **par 32 voix pour (unanimité des suffrages exprimés)**

**Décide** de procéder à l'affectation du résultat du budget annexe « Politique Locale de l'Habitat » de la commune comme précédemment exposée.

9. FINANCES- Budget principal- Clôture d'une autorisation de programme et de crédits de paiements pour la construction d'un pôle santé

Le Conseil municipal, **par 32 voix pour (unanimité des suffrages exprimés)**

**Décide** la clôture de l'autorisation de programme pour l'opération 0058 pôle santé.

10. FINANCES-Budget principal de la commune nouvelle de Vaugneray- Vote des taux d'imposition pour l'exercice 2024

Le Conseil municipal, **par 32 voix pour (unanimité des suffrages exprimés)**

**Adopte** les taux suivants

	Taux 2024
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	10, 30%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	28, 92 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	41,04 %

11. FINANCES- Budgétisation de la contribution définitive de la commune aux charges du Syndicat Départemental d'Energies du Rhône (SYDER)- Exercice 2024

Le Conseil municipal, **par 32 voix pour (unanimité des suffrages exprimés)**

**Décide** de budgétiser la totalité de sa participation au SYDER pour l'année 2024 soit 19 337,73€.

**Dit que** cette participation sera prévue au compte 65 541.814 « contributions au fonds de compensation des charges territoriales » du budget communal 2024.

12. FINANCES- Budgétisation de la contribution définitive de la commune aux charges du Syndicat d'Aménagement et de Gestion de l'Yzeron, du Ratier et du Charbonnières ( SAGYRC)- Exercice 2024

Le Conseil municipal, **par 32 voix pour (unanimité des suffrages exprimés)**

**Décide** de budgétiser la totalité de sa participation au SAGYRC pour l'année 2024.

**Dit que** cette participation sera prévue au compte 65 541.831 « contributions aux organismes de regroupement » du budget communal 2024.

13. Budget principal de la commune nouvelle de Vaugneray – Vote du budget primitif 2024

Le Conseil municipal, **par 27 voix pour ; 5 contre (majorité des suffrages exprimés)**

**Adopte** le budget primitif du budget principal de la commune nouvelle de Vaugneray pour l'exercice 2024 tel que présenté par Monsieur le Maire.

14. FINANCES-Budget annexe "Politique Locale de l'Habitat" – Vote du budget primitif de l'exercice 2024

Le Conseil municipal, **par 32 voix pour (unanimité des suffrages exprimés)**

**Adopte** le budget annexe « Politique Locale de l'Habitat » pour l'exercice 2024 tel que présenté par Monsieur le Maire.

15. Budget annexe pôle santé de la commune nouvelle de Vaugneray – Vote du budget primitif de l'exercice 2024

Le Conseil municipal, **par 32 voix pour (unanimité des suffrages exprimés)**

**Adopte** le budget annexe « Pôle Santé » du budget principal de la commune nouvelle de Vaugneray pour l'exercice 2024 tel que présenté par Monsieur le Maire.

16. MARCHES PUBLICS – Réhabilitation et extension de la crèche la Pirouette, chemin de la guise - 69670 VAUGNERAY – avenants

Le Conseil municipal, **par 32 voix pour (unanimité des suffrages exprimés)**

**Approuve** les avenants aux marchés de travaux conformément au tableau récapitulatif précédemment mentionné.

**Autorise** Monsieur le Maire à signer l'avenant au marché de travaux avec l'entreprise titulaire ;

Lot	Libelle	Entreprise	Objet avenant	Montant
4	FACADES	VINCENT	Application d'un enduit en façade sud existante	1 922,85 €
5	MENUISERIES EXT	BLANC BARANGE	Suppression du changement de 2 baies vitrées et ajout d'un changement de fenêtre	-7 654,00 €
6	MENUISERIES INT	Chevillon Gilles	Petits travaux supplémentaires	98,00 €
7	SERRURERIE	TARRES	Porte local sous extension	2 482,00 €
8	PLATRERIE PEINTURE	ETABLISSEMENTS LARDY	Isolation faux plafonds et changement armature salle de jeux	3 442,90 €
13	ETANCHEITE	RDV ETANCHEITE	Travaux supplémentaires (descentes EP)	1 198,00 €

**Dit que** la dépense correspondante est inscrite au budget principal 2024.

17. MARCHES PUBLICS – Constitution d'un groupement de commandes dans le cadre du renouvellement du marché de restauration scolaire – création de la commission marchés publics du groupement et élections des représentants de la commune

Le Conseil municipal, **par 31 voix pour (unanimité des suffrages exprimés) Isabelle VIDAL sort de la salle et ne prend pas part au vote**

**Autorise** Monsieur le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes

**Décide** de la création de la commission marché public du groupement dans les conditions sus mentionnées et décide à l'unanimité, de ne pas recourir au vote à bulletin secret pour l'élection des représentants de la commune au sein de la commission marchés publics du groupement de commandes

**Désigne** les représentants de la commune au sein de ladite commission : Daniel JULLIEN, Béatrice DUMORTIER, Ghislaine FROMM : membres titulaires et Sandrine ARNAUD : suppléante ; 3 représentants de l'OGEC, désigné selon les modalités qui leur sont propres.

18. FINANCES – Subventions - Financement du poste de directeur de la MJC : solde de la subvention 2023

Le Conseil municipal, **par 31 voix pour (unanimité des suffrages exprimés) Sandrine ARNAUD sort de la salle et ne prend pas part au vote**

**Autorise** le versement du solde de la subvention 2023 pour un montant de 13 632, 00 €

**Autorise** le versement des acomptes de la subvention 2024 pour un montant de 15 865, 00 € chacun

**Dit que** les crédits nécessaires au règlement de la dépense afférente à la présente délibération seront prélevés au chapitre 65 du budget principal.

19. ASSOCIATION - Subvention saison 2023-2024 relative au fonctionnement du théâtre « Le Griffon » - versement du solde

Le Conseil municipal, **par 31 voix pour ; 1 abstention (unanimité des suffrages exprimés)**

**Décide** du versement du solde de la subvention pour la saison 2023-2024 pour un montant de 24 969,00€.

**Dit que** cette subvention sera mandatée au compte 6574 « Subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé » du budget primitif de l'exercice 2024, régulièrement approvisionné.

20. FONCIER - Instruction des demandes d'autorisation et actes relatifs à l'occupation et à l'utilisation du sol par le Syndicat de l'Ouest Lyonnais – Tarifs 2024

Le Conseil municipal, **par 32 voix pour (unanimité des suffrages exprimés)**

**Approuve** les tarifs 2024 du service d'instruction des demandes d'autorisation et actes relatifs à l'occupation et à l'utilisation du sol du SOL

**Dit que** les crédits sont inscrits au budget 2024 de la commune.

21. RESSOURCES HUMAINES - Création d'emplois non permanents pour faire face à un accroissement saisonnier d'activité au sein des services communaux

Le Conseil municipal, **par 32 voix pour (unanimité des suffrages exprimés)**

**Crée** 2 emplois non permanents à temps complet sur le cadre d'emploi d'adjoint technique pour un accroissement saisonnier d'activité dans les conditions précédemment exposées ;

**Autorise** Monsieur le Maire à recruter des agents contractuels pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité ;

**Dit que** la rémunération afférente est prévue aux différents comptes concernés du sous-chapitre 64, chapitre 12 du budget 2024 de la commune.

22. FONCIER – Autorisation à Monsieur le Maire de signer une convention de servitudes au profit d'ENEDIS sur la parcelle A 1273 sise le Grand Michon

Le Conseil municipal, **par 32 voix pour (unanimité des suffrages exprimés)**

**Approuve** la convention de servitudes à signer avec ENEDIS pour l'installation d'une canalisation souterraine sur une longueur totale d'environ 6 mètres sur la parcelle communale cadastrées A 1273 ;

**Autorise** Monsieur le Maire à signer ladite convention de servitudes ci-annexée et tous les documents s'y rapportant.

**Communications :**

1. Information sur les décisions prises par le Maire par délégation du Conseil Municipal (L.2122-22 du Code Général des collectivités Territoriales).

Séance levée 22h36 Vu par Nous, Daniel JULLIEN, Maire de la commune de Vaugneray (Rhône), pour être affiché le 19/03/2024 à la porte de la Mairie.

